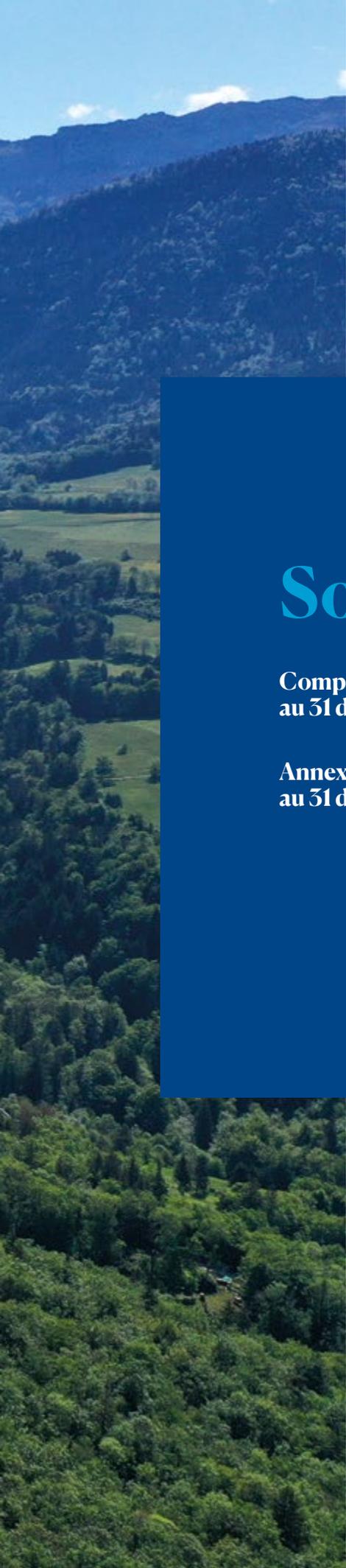


COMPTES
CONSOLIDÉS
2022

**Bâtir le vivre
ensemble**







Sommaire

**Comptes consolidés
au 31 décembre 2022** 4

**Annexe aux comptes consolidés
au 31 décembre 2022** 8

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	4	3 642 063	3 122 940
Achats consommés		(2 509 400)	(2 002 119)
Charges de personnel	5	(528 635)	(483 699)
Impôts, taxes et versements assimilés		(60 982)	(56 968)
Autres produits et charges ordinaires	6	27 074	38 964
EBITDA		570 120	619 118
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	6	(285 655)	(259 196)
EBIT courant		284 465	359 922
Autres produits et charges non ordinaires	7	6 270	(28 291)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	7	(13 007)	4 793
Résultat d'exploitation		277 728	336 424
Coût de l'endettement financier net		(31 155)	(28 442)
Autres produits financiers		31 900	19 363
Autres charges financières		(50 666)	(20 919)
Résultat financier	8	(49 921)	(29 998)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	11.1	12 697	5 156
Résultat avant impôt		240 504	311 582
Impôts sur les résultats	9	(65 060)	(89 398)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		175 444	222 184
Part attribuable aux intérêts minoritaires		19 357	18 005
Part attribuable au Groupe		156 086	204 179
Résultat par action <i>(en euros)</i>			
Résultat net part du groupe de base et dilué par action		3,48	4,55

État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Résultat net consolidé	175 444	222 184
Autres éléments non recyclables au compte de résultat :		
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	30 649	7 350
Autres éléments non recyclables au compte de résultat	(9 744)	(2 127)
Impôt sur les éléments non recyclables	(6 617)	(2 574)
Autres éléments recyclables au compte de résultat :		
Écarts de conversion	(20 849)	69 699
Couverture des flux de trésorerie	7 914	1 946
Impôt sur les éléments recyclables	(2 053)	(386)
Autres éléments du résultat global (après impôt)	(700)	73 908
RÉSULTAT GLOBAL	174 744	296 092
Part attribuable aux intérêts minoritaires	11 403	25 671
Part attribuable au Groupe	163 341	270 421

État de la situation financière consolidée

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF			
Goodwill	10.1	1 204 814	1 157 232
Autres immobilisations incorporelles	10.2	183 066	173 653
Immobilisations corporelles	10.3	2 504 926	2 169 041
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.4	193 122	195 112
Immeubles de placement	10.5	32 124	32 218
Participations dans des entreprises associées	11.1	80 804	92 774
Actifs d'impôts différés	9	126 212	68 012
Créances et autres actifs financiers non courants	11.2	269 651	219 241
Total des actifs non courants		4 594 719	4 107 283
Stocks et en-cours	12.1	560 795	429 243
Clients et autres débiteurs	12.2	464 216	436 219
Actifs d'impôts exigibles		45 201	6 947
Autres créances	12.3	204 690	206 475
Actifs destinés à être cédés	11.1	21 780	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13.1	503 597	527 393
Total des actifs courants		1 800 279	1 606 277
TOTAL DE L'ACTIF		6 394 998	5 713 560

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
PASSIF			
Capital		179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Auto-contrôle		(47 097)	(52 018)
Réserves consolidées		3 003 393	2 800 579
Réserves de conversion		(558 838)	(579 950)
Capitaux propres part du Groupe		2 588 265	2 359 418
Intérêts minoritaires		274 529	246 681
Total capitaux propres	14	2 862 794	2 606 099
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	15.1	86 355	108 529
Autres provisions	15.2	123 413	104 974
Dettes financières et options de vente	16.1	1 672 772	1 291 434
Obligations locatives	16.1	161 045	159 883
Impôts différés passifs	9	325 188	219 800
Autres passifs non courants		21 594	23 927
Total des passifs non courants		2 390 367	1 908 547
Provisions	15.2	12 570	10 381
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16.1	242 161	371 119
Obligations locatives à moins d'un an	16.1	47 537	55 502
Fournisseurs et autres créditeurs	17.1	540 374	459 647
Passifs d'impôts exigibles		14 814	27 558
Autres dettes	17.2	284 381	274 707
Total des passifs courants		1 141 837	1 198 914
Total des passifs		3 532 204	3 107 461
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 394 998	5 713 560

État des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé		175 444	222 184
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(12 697)	(5 156)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		7 057	1 208
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
■ amortissements et provisions		303 434	255 811
■ impôts différés		6 803	5 717
■ plus ou moins-values de cession		(5 377)	(7 622)
■ gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(14 688)	(3 625)
■ autres ⁽¹⁾		1 055	19 070
Capacité d'autofinancement		461 031	487 587
Variation du besoin en fonds de roulement		(104 132)	(48 674)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽²⁾	18.1	356 899	438 913
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
■ immobilisations corporelles et incorporelles		(422 356)	(386 570)
■ immobilisations financières		(28 505)	(40 157)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
■ immobilisations corporelles et incorporelles		13 975	10 759
■ immobilisations financières		4 392	4 105
Incidence des variations de périmètre		(45 404)	(31 005)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	18.2	(477 898)	(442 868)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(82 355)	(74 116)
Augmentations/Réductions de capital		-	-
Émissions d'emprunts	16.1	462 197	331 443
Remboursements d'emprunts	16.1	(138 328)	(140 122)
Remboursements des dettes locatives	16.1	(58 414)	(52 963)
Acquisitions d'actions propres		(18 366)	(22 887)
Cessions – attributions d'actions propres		20 191	24 701
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		184 926	66 056
Incidence des variations de cours des devises		(23 022)	9 182
Variation de la trésorerie		40 905	71 283
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	13.2	430 442	359 159
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13.2	471 347	430 442

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 (cf. note 1.1).

(2) - Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : -81,7 millions d'euros au 31 décembre 2022 et -84,3 millions d'euros au 31 décembre 2021.
 - Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : -37,6 millions d'euros au 31 décembre 2022 dont -9,2 millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16 et -27 millions d'euros au 31 décembre 2021 dont -10,2 millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16.

État de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Auto-contrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2021	179 600	11 207	(53 587)	2 689 713	(640 805)	2 186 128	234 306	2 420 434
Résultat annuel	-	-	-	204 179	-	204 179	18 005	222 184
Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	-	-	-	5 387	60 855	66 242	7 666	73 908
Résultat global	-	-	-	209 566	60 855	270 421	25 671	296 092
Dividendes distribués	-	-	-	(66 314)	-	(66 314)	(7 886)	(74 200)
Variation nette des actions propres	-	-	1 569	174	-	1 743	-	1 743
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(26 024)	-	(26 024)	(5 328)	(31 352)
Autres variations	-	-	-	(6 536)	-	(6 536)	(82)	(6 618)
Au 31 décembre 2021	179 600	11 207	(52 018)	2 800 579	(579 950)	2 359 418	246 681	2 606 099
Au 1^{er} janvier 2022 publié	179 600	11 207	(52 018)	2 800 579	(579 950)	2 359 418	246 681	2 606 099
Ajustements liés à l'application d'IAS 29 ⁽²⁾	-	-	-	58 610	-	58 610	7 313	65 923
Au 1^{er} janvier 2022 retraité	179 600	11 207	(52 018)	2 859 189	(579 950)	2 418 028	253 994	2 672 022
Résultat annuel	-	-	-	156 086	-	156 086	19 357	175 444
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾	-	-	-	(13 858)	21 112	7 254	(7 954)	(700)
Résultat global	-	-	-	142 228	21 112	163 340	11 403	174 744
Dividendes distribués	-	-	-	(73 042)	-	(73 042)	(9 299)	(82 341)
Variation nette des actions propres	-	-	4 921	(3 030)	-	1 891	-	1 891
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(13 330)	-	(13 330)	12 458	(872)
Réserves hyperinflation	-	-	-	56 602	-	56 602	7 165	63 767
Autres variations ⁽³⁾	-	-	-	34 776	-	34 776	(1 192)	33 584
AU 31 DÉCEMBRE 2022	179 600	11 207	(47 097)	3 003 393	(558 838)	2 588 265	274 529	2 862 794

(1) Stock par nature des autres éléments du résultat global : les autres éléments du résultat global comprennent pour l'essentiel les écarts de conversion cumulés à la clôture depuis fin 2003. Pour mémoire, en application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition aux IFRS ont été reclassés en report à nouveau à cette date.

(2) Les incidences de l'application d'IAS 29 sont détaillées dans la note 1.1.

(3) Incluant principalement la restitution d'impôts de 29 millions d'euros suite à des réclamations sur le traitement fiscal de plus-values de cession de titres.

Les réserves de conversion Groupe se ventilent comme suit par devises au 31 décembre 2022 et 2021 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dollar américain	72 246	42 103
Franc suisse	252 335	220 766
Livre turque	(366 219)	(329 617)
Livre égyptienne	(123 466)	(129 937)
Tengué kazakh	(115 936)	(105 245)
Ouguiya mauritanien	(6 959)	(8 391)
Réal brésilien	(68 922)	(98 638)
Roupie indienne	(201 917)	(170 991)
TOTAL	(558 838)	(579 950)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	9
NOTE 1 Principes comptables généraux	9
NOTE 2 Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation	11
NOTE 3 Faits marquants et variations de périmètre	13
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	14
NOTE 4 Chiffre d'affaires	14
NOTE 5 Charges de personnel et effectifs	15
NOTE 6 Autres produits, charges et dotations ordinaires	16
NOTE 7 Autres produits, charges et dotations non-ordinaires	16
NOTE 8 Résultat financier	17
NOTE 9 Impôts sur les résultats	17
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	19
NOTE 10 Immobilisations corporelles et incorporelles	19
NOTE 11 Coentreprises et autres actifs non-courants	27
NOTE 12 Actifs circulants	29
NOTE 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	31
NOTE 14 Capital social	32
NOTE 15 Provisions	32
NOTE 16 Endettement net et instruments financiers	37
NOTE 17 Passifs circulants	43
NOTE 18 Flux de trésorerie	44
INFORMATIONS SECTORIELLES	44
AUTRES INFORMATIONS	46
NOTE 19 Rémunération des dirigeants	46
NOTE 20 Transactions avec les entreprises liées	47
NOTE 21 Honoraires versés aux commissaires aux comptes	47
NOTE 22 Évènements postérieurs à la clôture	47
NOTE 23 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2022	48

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Informations générales

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de Vicat SA et de ses filiales (l'ensemble constituant « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Le Groupe, dont le siège social est situé 4 Rue Aristide Bergès – Les Trois Vallons – 38080 L'Isle d'Abeau, est spécialisé dans les métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi, des granulats ainsi que par la commercialisation d'autres produits et services complémentaires.

Ces comptes ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 10 février 2023, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 7 avril 2023 pour approbation.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

1.1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2022. Les comptes consolidés du 31 décembre 2022 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS à l'exception des évolutions normatives mentionnées ci-après, qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe et qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022.

Nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2022

Plusieurs nouveaux textes sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 parmi lesquels :

- l'amendement à IAS 37 « Contrat onéreux » : coût de réalisation d'un contrat ;
- l'amendement à IAS 16 « Immobilisations corporelles » : produits antérieurs à l'utilisation prévue ;
- l'amendement à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » : mise à jour des références au cadre conceptuel ;
- l'amélioration annuelle des IFRS – Cycle 2018-2020.

Ces nouveaux textes ainsi que les interprétations publiées en 2022 par l'IFRS IC n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Enfin, à la suite de la forte hausse du taux d'inflation cumulé sur trois ans en Turquie, permettant de considérer l'économie turque en hyperinflation, le Groupe a eu l'obligation d'appliquer la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » à ses activités en Turquie et ce à partir du 1^{er} janvier 2022. L'application de cette norme impose la réévaluation des actifs et passifs non monétaires, des capitaux propres et du compte de résultat pour refléter les modifications de pouvoir d'achat dans la monnaie locale. Cette réévaluation des états financiers a été effectuée en appliquant un « consumer price index » (respectivement de 763,23 au 1^{er} janvier 2022 et 1 128,45 au 31 décembre 2022) aux actifs et passifs non monétaires et au compte de résultat des entités turques avant conversion au cours de change de clôture. La réévaluation des actifs et passifs non monétaires au 1^{er} janvier 2022 a conduit le Groupe à reconnaître une augmentation de +59 millions d'euros de ses capitaux propres part Groupe (cf. « État de la variation des capitaux propres »). Les effets de l'application de cette norme se sont aussi traduits sur le compte de résultat 2022 de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	Dont effet IAS 29 (y compris application du taux de change de clôture)
Chiffre d'affaires	3 642	(5,7)
EBITDA	570	(1,1)
EBIT courant	284	(11,0)
Résultat financier	(50)	(12,0)
Résultat net consolidé	175	(20,8)

Normes comptables, amendements et interprétations publiées mais non encore d'application obligatoire

Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne dont l'application sera obligatoire en 2023. Parmi ces normes on retrouve notamment :

- l'IFRS 17 « Contrat d'assurance » ;

- l'amendement IAS 1 « Présentation des états financiers » : amélioration des informations relative aux politiques comptables communiquées en annexes ;
- l'amendement IAS 12 « Impôts sur le résultat » : impôts différés relatifs à des actifs et passifs issus d'une transaction unique ;
- l'amendement IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » : clarification sur la définition d'une estimation comptable.

Le Groupe n'anticipe aucune incidence significative de l'application de ces textes sur les comptes consolidés du Groupe. Enfin, suite à l'adoption en décembre 2022 de la directive européenne relative à l'imposition minimale des groupes internationaux (règles « GloBE »), le Groupe étudie actuellement les potentielles incidences de ces règles fiscales sur l'ensemble de ses filiales. Dans l'état actuel des règles (qui devront être promulguées en France au cours du 1^{er} semestre 2023), le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés en 2023. En parallèle, le Groupe suit attentivement les discussions et réflexions de l'IASB sur les conséquences comptables de cette nouvelle réglementation (qui devrait se traduire par un amendement d'IAS 12 attendu en 2023).

1.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification courants/non courants en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture et les actifs et passifs non monétaires concernés par IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (note 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 15.1) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (note 16) ;

- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur et l'exposition au risque de crédit (note 16) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs, et en particulier de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les imputer (note 9) ;
- les estimations des actifs et passifs d'une activité dans le cadre des regroupements d'entreprise (note 10.1) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 10.1) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (note 12.1 relatives aux quotas d'émission) ;
- la définition de certains contrats de location, la détermination de leur durée (période exécutoire), en particulier la qualification des périodes de renouvellement comme étant raisonnablement certaines ou pas, ainsi que la détermination des taux d'actualisation y afférent (note 10.4).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, *a minima* à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

Effet du conflit en Ukraine et inflation

Le groupe Vicat n'a aucune présence industrielle ou commerciale en Ukraine et en Russie. Ainsi, aucun actif du Groupe et aucun employé ne sont directement concernés par le conflit actuel. À ce stade, le Groupe n'a pas enregistré de conséquences directes sur son activité. Néanmoins, ce conflit a largement contribué à la dégradation de l'environnement macroéconomique qui a été fortement marqué par un retour de l'inflation en 2022.

Dans ce contexte, le Groupe s'est montré réactif en procédant à des augmentations de prix sur l'ensemble des zones dans lesquelles il opère afin de compenser, toute ou en partie, en fonction des régions, la très forte hausse des coûts de l'énergie et de certaines matières premières. Dans ce contexte particulier, le Groupe a aussi pris soin de refléter ces éléments dans ses estimations et hypothèses et d'analyser l'ensemble des éventuelles conséquences comptables qui pourraient en découler. Au cours de l'exercice 2022, le Groupe n'a pas noté d'effet significatif sur ses comptes consolidés (autre que celui de l'augmentation des prix de vente et des coûts de l'énergie mentionnés ci-dessus).

Incidences des risques climatiques sur les états financiers

Les risques climatiques supportés par le Groupe sont principalement des risques de transition. En effet, du fait de l'intensité énergétique de son activité, le Groupe est émetteur de gaz à effet de serre. À cet égard, le Groupe s'engage au quotidien dans une transition écologique et environnementale avec pour objectif une réduction progressive de ses émissions de CO₂, des scopes 1, 2 et 3 afin d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à horizon 2050. Cet engagement de transition se reflète intégralement dans la planification stratégique du Groupe afin de faire évoluer ses moyens de production (outils et process) et d'orienter ses positionnements de marché (avec le développement de nouveaux produits ou services innovants).

Vicat est également exposé sur certains de ces sites de production aux risques physiques qui se manifestent par la survenance d'événements météorologiques extrêmes. Ce type d'évènement (dont la fréquence varie) pourrait d'une part porter atteinte à l'intégrité des sites et d'autre part perturber des opérations des filiales concernées.

Ces risques de transition (qu'ils soient initiés par le Groupe ou imposés pour certaines de ses filiales par le cadre réglementaire) ou les risques physiques peuvent avoir des incidences sur les états financiers du Groupe. L'ensemble de ces risques sont identifiés et évalués à chaque clôture afin de retranscrire de la manière la plus fidèle possible les effets des enjeux climatiques dans les états financiers :

Les émissions de gaz à effet de serre

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les grands établissements industriels européens sont autorisés à acheter et à vendre des quotas d'émissions. Ce système, reposant sur la Directive ETS (*Emissions Trading Scheme*), permet aux entreprises dépassant leurs plafonds d'émissions de gaz à effet de serre d'acheter des quotas et contribue à atteindre les objectifs de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto. La législation qui régit ces émissions de CO₂ réduit progressivement les quotas alloués gratuitement tout en élargissant le périmètre des installations industrielles qui y sont soumises. Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose d'un solde de quotas de 4 495 milliers de tonnes, non valorisés dans le bilan (pour une valeur de marché de 373 millions d'euros) qu'il entend conserver pour faire face à ses besoins de restitutions des années à venir. En 2022, les pays du Groupe concernés par ces ETS sont : la France, la Suisse et l'Italie ainsi qu'une partie de États-Unis (Californie). Des réglementations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont en développement dans plusieurs autres pays. Le Groupe appelle de ses vœux la mise en place de réglementations applicables à l'ensemble des acteurs, sur les différents marchés où il opère, pour favoriser une action énergique de réduction des émissions tout en permettant la facturation des coûts correspondant aux clients. Toutefois, la diminution des allocations gratuites de quotas ainsi que la hausse des prix de ces derniers peuvent à terme avoir un impact sur les états financiers du Groupe. Ce risque se matérialiserait par une dégradation de la marge d'une partie des activités du Groupe si le recours à l'achat de quotas payants ne pouvait pas être répercuté dans le prix de vente. Pour plus de détail sur la comptabilisation des quotas gratuits (cf. note 12.1).

L'évaluation des immobilisations

La transition climatique entreprise par le Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'accompagne d'investissements ciblés d'ici à 2050. Ces nouveaux investissements ainsi que l'émergence de nouvelles technologies et l'obsolescence de certaines autres pourraient avoir une incidence sur l'estimation de la durée d'utilité ou la valeur résiduelle d'un actif qui se traduirait dans les comptes par une dépréciation ou une mise à jour des plans d'amortissement (cf. note 10.3). À ce jour, le Groupe n'a constaté aucune rupture technologique ayant un effet significatif sur la valeur résiduelle ou la durée d'utilité des immobilisations. Les risques physiques liés aux aléas climatiques pourraient se traduire principalement par des dommages sur nos installations et par des coûts de remise en état.

L'évaluation des stocks

La transition climatique pourrait engendrer l'obsolescence de certains stocks et/ou générer de nouveaux coûts de production. Si la valeur nette de réalisation devenait inférieure à la valeur comptable des stocks, le Groupe pourrait être amené à constater une dépréciation (cf. note 12.1). La rotation rapide des principaux éléments constituant les stocks du Groupe nous permet d'exclure le risque d'obsolescence de ces derniers sans pour autant exclure d'éventuelles dépréciations liées aux risques physiques imputables à des aléas climatiques.

L'évaluation des provisions

Les provisions présentées dans les états financiers consolidés répondent aux obligations et législations actuelles des différentes géographies où opère le Groupe y compris celles relatives aux enjeux climatiques (cf. note 15.2). Ces évaluations sont revues périodiquement afin de prendre en compte toutes les nouvelles obligations corrélées aux enjeux climatiques.

La réalisation des tests de dépréciation des goodwill

Le Groupe s'assure que les hypothèses retenues pour ces tests tiennent bien compte de toutes les obligations réglementaires connues liées au climat et des conséquences qu'elles peuvent entraîner sur les flux de trésorerie futurs dans le respect de la méthodologie imposé par la norme IAS 36 (chiffre d'affaires, coûts, investissements, etc.) (cf. note 10.1).

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES RELATIFS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les

transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur une entité ;

- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ;
- et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par ailleurs, le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

Coentreprises et entreprises associées

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires, et les entreprises associées, participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « participations dans des entreprises associées ».

Lorsque le contrôle conjoint est avéré et que la forme légale du véhicule juridique établit une transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat, la coentreprise est qualifiée d'activité conjointe. Ce type de partenariat est alors comptabilisé dans les comptes du Groupe ligne à ligne à hauteur de sa quote-part effective.

La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2022 figure dans la note 23.

2.2 Regroupement d'entreprises

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les *goodwills* (cf. note 10.1) issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill* négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
- soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » ;

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

2.3 Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges du compte de résultat ainsi que les flux du tableau des flux de trésorerie des sociétés n'étant pas concernées par l'application d'IAS 29, sont convertis en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	2022		2021	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Réal brésilien	5,64	5,44	6,31	6,38
Franc suisse	0,98	1,01	1,03	1,08
Livre égyptienne	26,48	20,14	17,80	18,51
Roupie indienne	88,17	82,71	84,23	87,49
Tengué kazakh	491,68	484,53	488,91	504,26
Ouguiya mauritanien	39,17	38,79	41,07	42,46
Livre turque	19,96	19,96	15,23	10,47
Dollar américain	1,07	1,05	1,13	1,18
Franc CFA	655,96	655,96	655,96	655,96

NOTE 3 FAITS MARQUANTS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Environnement macroéconomique et activité

Les effets de la forte hausse des coûts de l'énergie constatés en 2022 ont été limités par le Groupe grâce à sa capacité à augmenter ses prix de vente sur l'ensemble des zones dans lesquelles il opère. La demande est en léger retrait compte tenu d'une base de comparaison particulièrement défavorable liée aux niveaux records atteints notamment au cours du premier semestre 2021, à la baisse des volumes livrés en Turquie afin de limiter l'impact de la hausse des coûts dans ce pays, et du fait de la situation politique au Mali.

En France : l'activité du Groupe a nettement progressé au cours de l'exercice 2022, soutenue par une augmentation sensible des prix de vente. Compte tenu de la base de comparaison défavorable, la demande est en légère contraction.

En Europe (hors France) : l'activité en Suisse est stable sur l'ensemble de l'exercice à périmètre et change constants. La hausse des prix de vente a permis de compenser le recul de la demande sur les marchés du Groupe, qui reste néanmoins à un niveau élevé. L'Italie enregistre une bonne performance sur l'exercice, soutenue par un marché de la construction favorablement orienté et des prix de vente en très forte progression.

Sur la zone Amériques : aux États-Unis, sur un marché bien orienté, l'activité du Groupe a été sensiblement affectée par le démarrage plus long que prévu du nouveau four de Ragland au cours du second semestre, et un hiver particulièrement difficile en fin d'année. Compte tenu de ces éléments, les livraisons sont en retrait, mais ont pu être largement compensées par une solide progression des prix de vente. Au Brésil, les volumes sont globalement stables sur l'exercice. Dans un contexte de forte inflation, les hausses de prix ont été sensibles.

Sur la zone Asie : en Inde, en dépit d'une base de comparaison particulièrement élevée au 1^{er} semestre, l'environnement est resté dynamique sur l'ensemble de l'exercice soutenu par une demande et des prix favorablement orientés. Au Kazakhstan, l'activité du Groupe

progresses sur l'ensemble de la période dans un contexte de hausse des prix permettant de compenser la contraction des livraisons.

Sur la zone Méditerranée : en Turquie, le chiffre d'affaires est en nette progression sur l'ensemble de la période. La situation macroéconomique et sectorielle a été marquée par une situation d'hyperinflation. Dans ce contexte, le Groupe a privilégié sa production sur ses outils les plus efficaces afin de limiter l'impact de la hausse de ses coûts. Ainsi, si les volumes sont en baisse sensible sur la période, les prix de vente sont en très forte progression. En Égypte, à la suite de la conclusion d'un accord de régulation du marché entre le gouvernement égyptien et l'ensemble des producteurs entré en vigueur en juillet 2021, l'environnement sectoriel est resté favorable en 2022, marqué par une légère hausse de la demande et une augmentation régulière des prix de vente.

Les négociations engagées avec l'État égyptien pour débloquer l'augmentation de capital initiée par le Groupe en 2018 ont abouti à la signature le 21 mars 2022 d'un accord permettant de débloquer l'augmentation de capital et de confirmer les droits de Vicat à détenir ou à consolider son contrôle majoritaire. Le Groupe a ainsi consolidé sa participation par une offre publique d'achat simplifiée, passant de 56,2 % au 31 décembre 2021 à 67,2 % au 31 décembre 2022.

Sur la zone Afrique : l'activité du Groupe est en hausse, en dépit du recul des livraisons au Mali compte tenu de la situation politique. Au Sénégal plus particulièrement, les volumes et les prix de vente sont en progression.

Volatilité des cours de change et impacts sur le compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice 2022 a été impacté par la dépréciation de la livre turque par rapport à l'euro, partiellement compensée par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar américain, du réal brésilien et du franc suisse.

Il en résulte sur la période un effet de change négatif de -85,7 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé et de -12,6 millions d'euros sur l'EBITDA.

Les capitaux propres consolidés enregistrent, quant à eux, des écarts de conversion positifs sur l'année 2022 pour un montant net global de +13,8 millions d'euros compte tenu de l'appréciation des devises étrangères par rapport à l'euro en fin de période.

Restitution de l'impôt liée à la réduction de capital de Soparfi

Suite à une réclamation introduite par Vicat SA sur le traitement fiscal d'une plus-value de cession taxée en 2018, le Groupe a obtenu une décision de dégrèvement de l'administration fiscale française et s'est vu restituer en janvier 2023 les 29 millions d'euros initialement

payés. Ce montant a été comptabilisé dans les capitaux propres consolidés du Groupe en 2022.

Cession de Créabéton Matériaux SA en Suisse

Conformément à l'accord signé le 30 juin 2021, le Groupe Vicat a cédé sa filiale Créabéton Matériaux en Suisse au Groupe Müller Steinag Holding.

Les 380 collaboratrices et collaborateurs de Créabéton Matériaux SA pourront de leur côté s'appuyer sur un leader disposant d'une taille critique dans un secteur fortement compétitif et disposer des moyens nécessaires pour poursuivre avec succès leur développement. Le chiffre d'affaires de Créabéton comptabilisé dans les états financiers du Groupe en 2021 (chiffre d'affaires antérieur à la cession) s'élève à 40,7 millions d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Définition des indicateurs de gestion

EBITDA

L'EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*/Résultat avant Intérêts, Impôts, Amortissements et Provisions) se calcule en retraitant du chiffre d'affaires les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxe et les autres produits et charges ordinaires.

EBIT courant

L'EBIT courant (*Earning Before Interest and Tax*/Résultat avant intérêts et Impôts) se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

À compter de l'exercice 2022, les indicateurs « Valeur ajoutée » et « Excédent brut d'exploitation » ne sont plus présentés. Ce choix résulte principalement du fait que ces indicateurs ne sont plus utilisés en interne pour piloter les décisions opérationnelles ou pour évaluer les performances.

NOTE 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

Méthode comptable

Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Il est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés

par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients. Les ventes du Groupe sont majoritairement constituées de biens et services ne formant qu'une seule obligation de prestation dans la mesure où la promesse de fournir le service ou le bien ne peut pas être identifiée séparément, le Groupe Vicat proposant à ses clients des services intégrés à la fourniture du produit.

Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premiers et quatrièmes trimestres,

pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

(en milliers d'euros)	2022	2021
Ventes de biens	3 349 184	2 864 668
Ventes de services	292 879	258 272
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 642 063	3 122 940

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	2022	Variations de périmètre	Variations de change ⁽¹⁾	2022 Périmètre et change constants	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 642 063	9 766	(85 741)	3 718 038	3 122 940

(1) dont effet de l'application IAS 29 cf. note 1.1.

NOTE 5 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(en milliers d'euros)	2022	2021
Salaires et traitements	396 927	360 373
Charges sociales	125 794	115 256
Participation des salariés (sociétés françaises)	5 913	8 070
CHARGES DE PERSONNEL	528 635	483 699
<i>Effectifs moyens des sociétés intégrées</i>	9 745	9 476

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces, en actions Vicat dans le PEG, ou en supports de Fonds Communs de Placement d'Entreprises dans le PEG ou dans le PERECO.

Le cours d'attribution de la participation est déterminé en fonction de la moyenne des 20 cotations ayant précédé la date d'attribution.

Paiements fondés sur des actions

Par décision en date 9 avril 2021, le Conseil d'Administration, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale du même jour, a décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuites d'actions de 271 497 actions qui seront livrées par tranches annuelles, sur une durée variable selon les bénéficiaires (déterminée en fonction de la date de départ à la retraite, fixée théoriquement à l'année de ses 67 ans), pouvant aller jusqu'en 2037. Ce plan, mis en place en compensation partielle d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies (Art. 39) qui a été dénoncé en 2021, est destiné à certains cadres exerçant des fonctions de direction dans le Groupe ainsi qu'à certains mandataires sociaux qui bénéficiaient dudit régime de retraite supplémentaire.

Ce plan est soumis à une condition de présence du bénéficiaire au terme de chaque période d'acquisition annuelle. En cas de non-respect de cette condition de présence au terme d'une période d'acquisition, les actions attribuées gratuitement au titre des périodes d'acquisition non échues seront annulées de droit (sauf en cas de décès ou d'invalidité du bénéficiaire). Seules les actions déjà livrées seront conservées par le bénéficiaire.

Ce plan prévoit notamment pour chaque tranche (i) une période d'acquisition d'un an augmentée de la période d'acquisition de la période précédente et (ii) une période de conservation de cinq ans à l'issue de chaque période d'acquisition, limités à la présence du bénéficiaire dans le Groupe.

Tableau récapitulatif du plan :

Date de l'assemblée	9 avril 2021
Date du Conseil d'Administration	9 avril 2021
Nombre total d'actions attribuées	271 497
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2022	34 878
Nombre cumulé d'actions caduques ou annulées	-
Actions attribuées gratuitement restantes au 31 décembre 2022	236 619

En application d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », le Groupe a estimé la valeur de ce plan en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux en date d'attribution à 11 620 milliers d'euros. Cette évaluation se base sur un cours de l'action en date d'attribution, déduction faite d'une perte de dividende attendue sur la période, soit une juste valeur de 42,8 € par action. Cette charge sera enregistrée en charges de personnel sur la période au prorata de l'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres.

Au titre de l'exercice 2022, le montant enregistré en charges de personnel au titre de ce plan s'élève à 3 546 milliers d'euros (2 538 milliers d'euros en 2021).

NOTE 6 AUTRES PRODUITS, CHARGES ET DOTATIONS ORDINAIRES

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités

d'assurances, les redevances de brevets, les ventes d'excédents de CO₂, les revenus locatifs et immeubles de placement, et certaines charges liées à des sinistres ou litiges ainsi que certaines subventions d'exploitation.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Résultat sur cessions d'actifs	5 278	4 663
Produits des immeubles de placement	3 835	3 997
Autres	17 962	30 304
AUTRES PRODUITS ET CHARGES ORDINAIRES	27 074	38 964

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(226 286)	(204 931)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	(54 363)	(53 517)
Dotations nettes aux provisions	(5 006)	(747)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES	(285 655)	(259 196)

NOTE 7 AUTRES PRODUITS, CHARGES ET DOTATIONS NON-ORDINAIRES

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent d'évènements non récurrents dans la performance du Groupe. On retrouve par exemple parmi ces produits ou charges les plus ou moins-values

de cession d'actif significatives et inhabituelles, les dépréciations ainsi que certaines charges de restructuration.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Autres produits et charges non ordinaires ⁽¹⁾	6 270	(28 291)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽²⁾	(13 007)	4 793
TOTAL	(6 737)	(23 498)

(1) Incluant principalement au 31 décembre 2022 un produit de 11,8 millions d'euros (charge de 18,3 millions d'euros au 31 décembre 2021) chez Ciplan couvert par la garantie ferme et irrévocable apportée par l'actionnaire minoritaire au titre des litiges relatifs à la période antérieure à l'acquisition.

(2) Incluant principalement au 31 décembre 2022 une dotation nette aux provisions pour risques et charges chez Ciplan à hauteur de 11,8 millions d'euros pour lesquelles la société a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire (dotation aux provisions 18,3 millions d'euros au 31 décembre 2021) au titre des litiges indemnisables provisionnés, relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat (note 11.2).

NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	30 083	22 863
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(66 767)	(44 766)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(9 159)	(10 164)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	14 688	3 625
Coût de l'endettement financier net	(31 155)	(28 442)
Dividendes	985	899
Gains de change	16 819	15 810
Reprises financières de provisions	1 467	407
Résultat sur cession de titres	99	849
Autres produits	12 530	1 398
Autres produits financiers	31 900	19 363
Pertes de change	(24 482)	(16 192)
Dotations financières aux provisions	(4 282)	(4 546)
Charge d'actualisation	(3 613)	(2 223)
Perte sur la situation monétaire nette (IAS 29)	(12 317)	
Autres charges	(5 973)	2 042
Autres charges financières	(50 666)	(20 919)
RÉSULTAT FINANCIER	(49 921)	(29 998)

NOTE 9 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**Méthode comptable**

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilanzielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*. Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés. Une incertitude concernant le traitement comptable des risques liés aux impôts sur le résultat et à la non-acceptation par les autorités fiscales du traitement fiscal retenu est comptabilisée en actif/passif d'impôts sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non-détection par l'administration fiscale. Chaque incertitude est évaluée, soit en utilisant le montant le plus probable, soit par la moyenne pondérée des différents scénarios possibles.

Composante de la charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Impôts exigibles	(58 257)	(83 681)
Impôts différés	(6 803)	(5 717)
TOTAL	(65 060)	(89 398)

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Résultat net des sociétés intégrées	162 747	217 028
Impôts sur les résultats	65 060	89 398
Résultat avant impôt	227 807	306 426
Taux d'impôt théorique	25,8 %	28,4 %
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(58 843)	(87 056)
<i>Rapprochement :</i>		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères ⁽¹⁾	195	6 744
Opérations imposées à taux spécifique	(1 089)	201
Changement de taux	(2)	750
Différences permanentes	(343)	(6 859)
Crédits d'impôts	648	350
Autres	(5 626)	(3 528)
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	(65 060)	(89 398)

(1) Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement la Suisse et les États-Unis.

Variation des impôts différés actifs et passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	2022	2021	2022	2021
Impôts différés au 1^{er} janvier	68 012	68 965	219 800	214 196
Charge/Produit de l'exercice	65 050	(1 608)	71 853	4 109
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	(7 502)	(4 446)	1 168	(1 475)
Variations de périmètre	-	671	17	(4 447)
Reclassements	(1 952)	94	(1 200)	94
Variations de conversion et autres	2 604	4 336	33 550	7 322
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE	126 212	68 012	325 188	219 800

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
Immobilisations et droit d'utilisation net	(54 780)	4 681
Instruments financiers	(5 063)	(582)
Pensions et autres avantages assimilés	(14 138)	(3 852)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres PRC	4 291	271
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	54 217	(9 195)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(15 473)	(8 677)
■ <i>dont au résultat net consolidé</i>	(6 803)	(5 717)
■ <i>dont en autres éléments du résultat global</i>	(8 670)	(2 960)

Origine des impôts différés actifs et passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Immobilisations et droit d'utilisation net	203 641	147 935
Instruments financiers	19 616	6 656
Pensions et autres avantages assimilés	(10 979)	(26 834)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres PRC	25 262	20 647
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(38 564)	3 384
Passifs d'impôts différés nets	198 976	151 788
Impôts différés actifs ⁽¹⁾	(126 212)	(68 012)
Impôts différés passifs	325 188	219 800
SOLDE NET	198 976	151 788

(1) Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales, dont le principal contributeur est les États-Unis pour 59 millions d'euros d'impôts différés actifs.

Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2022, s'élèvent à 22,3 millions d'euros (22,4 millions d'euros au 31 décembre 2021).

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

NOTE 10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

10.1 Goodwill

Méthode comptable

Dépréciation des actifs non-courants

Conformément à IAS 36 et IFRS 3R, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base

d'une projection à l'infini du *cash flow* opérationnel de la dernière année.

Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les *cash flows* prévisionnels sont déterminés, après impôt, sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les cinq premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Hypothèses, estimations et jugements

Dépréciations des actifs non-courants

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des dernières données macroéconomiques et sectorielles, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des améliorations techniques apportées au processus de fabrication (issues en partie de l'intégration des risques climatiques dans la stratégie du Groupe) ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Les flux de trésorerie avant frais financiers mais après impôts projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC). L'utilisation d'un taux après impôts aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts avec des flux de trésorerie non fiscalisés. Le taux d'actualisation est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long-terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, d'une prime de taille, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendante), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus ;
- de taux de marge d'EBITDA normatif ;
- de taux d'investissement à long terme ;
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution d'un point du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenus sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des UGT du Groupe. Par ailleurs, ce taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

La variation des *goodwills* nets s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ouverture	1 157 232	1 118 874
Variations de périmètre	37 587	8 006
Dépréciation	(380)	-
Variations de change	9 727	30 352
Autres mouvements	649	-
CLÔTURE	1 204 814	1 157 232

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021	
	Goodwill <i>(en milliers d'euros)</i>	Taux d'actualisation après impôts retenu pour les tests de dépréciation <i>(en %)</i>	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation <i>(en %)</i>	Taux d'actualisation après impôts retenu pour les tests de dépréciation <i>(en %)</i>	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation <i>(en %)</i>
UGT Inde	212 964	15,4 %	5 %	12,1 %	4,8 %
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	151 193	13,9 % à 23,3 %	2 % à 4 %	10 % à 14,4 %	2 % à 5,5 %
UGT France-Italie	234 380	8,7 %	2 %	7,8 %	1,5 %
UGT Suisse	145 011	9 %	1,4 %	8,1 %	1 %
UGT Brésil	158 762	13,9 %	3 %	10,4 %	3 %
UGT États-Unis	132 861	8,7 %	1,9 %	8,0 %	2 %
Autres UGT cumulées	169 643	17,4 % à 22 %	2 % à 6 %	12,6 % à 18,5 %	3,3 % à 8 %
TOTAL	1 204 814				

	31 décembre 2022	
	Dépréciation qu'entraînerait une variation de + 1 % du taux d'actualisation	Dépréciation qu'entraînerait une variation de - 1 % du taux de croissance à l'infini
UGT Inde	(61 823)	(27 485)
TOTAL	(61 823)	(27 485)

Les tests de dépréciation réalisés en 2022 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Les tests de sensibilité à une variation de + 1 % du taux d'actualisation et ceux à une variation de - 1 % du taux de croissance à l'infini réalisés à la clôture entraînent dans les deux cas une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT Inde.

10.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service. Les immobilisations à durée de vie définie sont

amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire, ou, s'agissant des droits miniers, au fur et à mesure des extractions.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

▼ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2021	122 601	66 136	83 807	19 744	292 288
Acquisitions	2 025	1 497	859	8 497	12 878
Cessions	(149)	(1 737)	(6)	(1 484)	(3 376)
Variations de périmètre	8	(3 315)	(4 792)	77	(8 022)
Variations de change	1 227	480	1 921	274	3 902
Autres mouvements	670	8 241	5 968	(9 480)	5 399
Au 31 décembre 2021	126 382	71 302	87 757	17 628	303 069
Acquisitions	602	2 330	1 479	7 140	11 552
Cessions	-	(1 550)	-	(133)	(1 684)
Variations de périmètre	-	-	4	-	4
Variations de change	1 601	501	3 238	261	5 601
Autres mouvements ⁽¹⁾	262	11 300	13 975	(10 700)	14 836
AU 31 DÉCEMBRE 2022	128 847	83 882	106 453	14 195	333 378

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2021	(29 691)	(49 589)	(42 196)	-	(121 476)
Augmentation	(1 723)	(6 696)	(4 232)	-	(12 651)
Diminution	118	1 448	6	-	1 572
Variations de périmètre	-	3 101	1 967	-	5 068
Variations de change	(514)	(315)	(1 039)	-	(1 868)
Autres mouvements	(227)	(14)	180	-	(61)
Au 31 décembre 2021	(32 037)	(52 065)	(45 314)	-	(129 416)
Augmentation	(1 910)	(7 539)	(4 432)	-	(13 881)
Diminution	-	331	-	-	331
Variations de périmètre	-	-	(2)	-	(2)
Variations de change	827	(228)	(1 005)	-	(406)
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	(422)	(6 516)	-	(6 938)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(33 120)	(59 923)	(57 269)	-	(150 312)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2021	94 345	19 237	42 443	17 628	173 653
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	95 727	23 959	49 185	14 195	183 066

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 (cf. Note 1.1).

Les frais de développement immobilisés en 2022 s'élèvent à 0,3 millions d'euros (aucun frais de développement immobilisés en 2021).

Les frais de recherche et développement inscrits en charges s'élèvent à 4,3 millions d'euros aux 31 décembre 2022, soit un montant stable par rapport au 31 décembre 2021.

10.3 Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les gisements sont amortis au prorata des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actif Béton & Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
Au 1^{er} janvier 2021	1 309 935	3 084 798	153 609	268 744	4 817 086
Acquisitions	14 413	33 086	5 254	327 548	380 301
Cessions	(3 399)	(25 493)	(5 576)	(6)	(34 474)
Variations de périmètre	(32 946)	(41 164)	(10 539)	(418)	(85 067)
Variations de change	22 923	51 644	2 010	16 963	93 540
Autres mouvements	7 857	147 285	(17 253)	(164 503)	(26 614)
Au 31 décembre 2021	1 318 783	3 250 156	127 505	448 328	5 144 772
Acquisitions	19 170	65 035	6 104	324 388	414 697
Cessions	(1 927)	(41 499)	(2 674)	(369)	(46 469)
Variations de périmètre	2 370	1 779	7	-	4 156
Variations de change	(1 140)	(64 799)	(376)	19 572	(46 743)
Reclassement ⁽¹⁾	76 630	401 824	(6 396)	(478 178)	(6 120)
Autres mouvements ⁽²⁾	100 610	362 776	7 358	(82)	470 662
AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 514 496	3 975 272	131 529	313 658	5 934 956

(1) Les 478 millions d'euros de reclassement sur immobilisations en cours sont principalement liés au démarrage du nouveau four de Ragland aux États-Unis. Ils sont ventilés sur les constructions et installations techniques.

(2) Dont effet de l'application d'IAS 29 (cf. note 1.1)

▼ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
Au 1^{er} janvier 2021	(620 570)	(2 094 382)	(1 14 282)	-	(2 829 234)
Augmentation	(45 608)	(139 993)	(7 213)	-	(192 814)
Diminution	2 448	24 779	4 406	-	31 633
Variations de périmètre	18 197	33 752	9 742	-	61 691
Variations de change	(13 193)	(33 267)	(1 381)	-	(47 841)
Autres mouvements	723	(17 805)	17 916	-	834
Au 31 décembre 2021	(658 003)	(2 226 916)	(90 812)	-	(2 975 731)
Augmentation	(52 263)	(152 317)	(6 839)	-	(211 420)
Diminution	1 214	39 720	2 370	-	43 304
Variations de périmètre	(159)	(231)	2	-	(387)
Variations de change	(57)	42 407	873	-	43 224
Reclassement	(3 930)	(3 633)	8 689	-	1 125
Autres mouvements ⁽¹⁾	(39 412)	(284 008)	(6 724)	-	(330 144)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(752 611)	(2 584 977)	(92 442)	-	(3 430 029)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2021	660 780	1 023 240	36 693	448 328	2 169 041
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	761 885	1 390 295	39 087	313 658	2 504 926

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 (cf. note 1.1)

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 285 millions d'euros (418 millions d'euros au 31 décembre 2021) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 29 millions d'euros (31 millions d'euros au 31 décembre 2021). Le montant des engagements

contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 243 millions d'euros (277 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 7,2 millions d'euros (2,4 millions d'euros au 31 décembre 2021).

10.4 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Méthode comptable

Les contrats de location, à l'exception de ceux entrant dans le champ des exemptions prévues par la norme IFRS 16, sont comptabilisés au bilan, dès la mise à disposition de l'actif sous-jacent des contrats, avec la constatation d'un droit d'utilisation à l'actif et d'une obligation locative au passif. La composante « services » du contrat de location, et notamment celle relative au transport, est identifiée lors de l'analyse et traitée séparément de la composante « location ». Sont qualifiés de contrat de location tous les contrats qui confèrent au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les exemptions prévues par la norme IFRS 16 et appliquées par le Groupe, dont les paiements ne sont pas pris en compte dans l'obligation locative et le droit d'utilisation sont les suivantes :

- les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) ;
- les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur (< 5 000 dollars US ou équivalent) ;

- les paiements relatifs à la composante de service du contrat de location, dès lors qu'elle est identifiable et mesurable ;
- les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs incorporels, dont le nombre est très limité.

Les loyers payés au titre de ces contrats ou composantes de contrat sont constatés en charges opérationnelles pendant toute la durée de la location.

La durée des contrats de location correspond à la période contractuelle non résiliable d'utilisation de l'actif, à laquelle s'ajoute, le cas échéant, des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain (options de renouvellement en cours d'exercice ou pour lesquelles le Groupe dispose d'un historique statistique de pratiques).

La définition de cette durée exécutoire tient compte aussi bien des aspects contractuels que des aspects économiques dans la mesure où l'existence de pénalités non négligeables en cas de résiliation du preneur sont analysées pour chaque contrat.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location incluent à l'origine l'obligation locative, les coûts directs initiaux, les loyers prépayés et l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état prévus au contrat, et excluent les éventuelles composantes de services. Ils sont amortis conformément aux dispositions d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » linéairement sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location retenue et la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, et le cas échéant dépréciés en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Après la comptabilisation initiale, le droit d'utilisation de l'actif est évalué au coût, sous déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les paiements de loyers associés aux contrats de locations sont comptabilisés en application d'IFRS 16 et donnent lieu au compte de résultat à une charge d'amortissement ainsi qu'à une charge d'intérêts.

Hypothèses, estimations et jugements

L'obligation locative est évaluée à l'origine à la valeur actualisée des paiements futurs, qui comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et variables, s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux, et des paiements estimés prévus à la fin du contrat, tels que la garantie de valeur résiduelle et l'option d'achat dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé sur la base du taux implicite du contrat, ou à défaut, du taux d'intérêt marginal

d'emprunt du preneur à la date de commencement du contrat. Ce taux d'emprunt marginal tient compte de plusieurs éléments dont la devise et l'échéance du contrat, l'environnement économique du preneur ainsi que de sa solidité financière.

Le Groupe applique des taux correspondants à l'échéance moyenne de remboursement de la dette de loyers, en définissant et utilisant des courbes de taux par durée, tenant compte de la structure des loyers et de la typologie des taux disponibles.

Les activités de location du Groupe

La majorité des contrats de location en vigueur dans le Groupe concernent les véhicules liés directement à l'activité opérationnelle (chantiers, transports routiers et véhicules particuliers) et l'immobilier (terrains et bâtiments). En effet, le Groupe loue des terrains et des

bâtiments, principalement pour ses bureaux, ses centrales à béton, ses carrières et ses entrepôts. Ils concernent également dans une moindre mesure des machines, des équipements et du matériel informatique.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2021	81 726	74 671	141 969	56 241	354 607
Acquisitions/Augmentations	11 603	8 886	26 821	14 669	61 979
Diminutions	(4 713)	(3 750)	(16 672)	(12 578)	(37 713)
Variations de périmètre	1 397	1 353	(1 661)	(608)	481
Variations de change	2 502	1 684	(1 606)	167	2 747
Autres mouvements	(178)	(133)	(2 378)	(41)	(2 730)
Au 31 décembre 2021	92 337	82 711	146 473	57 850	379 371
Acquisitions/Augmentations	7 384	4 327	31 339	12 734	55 783
Diminutions	(5 775)	(601)	(37 987)	(10 705)	(55 068)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Variations de change	1 118	637	657	405	2 817
Autres mouvements ⁽¹⁾	572	249	(2 289)	(945)	(2 412)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	95 635	87 322	138 193	59 340	380 491

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 (cf. Note 1.1).

▼ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2021	(29 868)	(42 468)	(70 330)	(25 112)	(167 778)
Augmentation	(6 526)	(8 324)	(28 326)	(11 037)	(54 213)
Diminution	3 187	3 913	15 105	12 457	34 662
Variations de périmètre	-	-	2 403	452	2 855
Variations de change	(366)	(807)	27	(86)	(1 232)
Autres mouvements	144	479	808	16	1 447
Au 31 décembre 2021	(33 429)	(47 207)	(80 313)	(23 310)	(184 259)
Augmentation	(6 752)	(7 769)	(27 624)	(12 223)	(54 368)
Diminution	5 570	1 009	32 877	10 705	50 161
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Variations de change	(81)	(348)	(1 272)	(231)	(1 931)
Autres mouvements ⁽¹⁾	(316)	(220)	3 151	413	3 029
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(35 008)	(54 534)	(73 182)	(24 645)	(187 368)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2021	58 908	35 504	66 160	34 541	195 112
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	60 627	32 788	65 012	34 695	193 122

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 (cf. Note 1.1).

La majorité de ces contrats est portée par les entités françaises du Groupe, et dans une moindre mesure par les sociétés américaines, suisses et turques. Les autres pays dans lesquels le Groupe est implanté ont un nombre de contrats peu significatif.

10.5 Immeubles de placement

Méthode comptable

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, assistés d'un

consultant externe, principalement par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables ou publiés par les chambres des notaires locales. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
Au 1^{er} janvier 2021	41 548	(26 717)	14 831
Acquisitions/Augmentations	628	(890)	(262)
Cessions/Diminutions	(719)	653	(66)
Variations de change	1 301	(205)	1 096
Variations de périmètre et autres	16 923	(304)	16 619
Au 31 décembre 2021	59 681	(27 463)	32 218
Acquisitions/Augmentations	66	(1 375)	(1 309)
Cessions/Diminutions	(22)	22	-
Variations de change	1 549	(346)	1 202
Variations de périmètre et autres	4 961	(4 948)	13
AU 31 DÉCEMBRE 2022	66 234	(34 110)	32 124
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2021	-	-	96 577
JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2022	-	-	97 821

Les produits locatifs des immeubles de placement comptabilisés en «Autres produits et charges ordinaires» (Cf. note 6) s'élèvent à 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 (4,0 millions d'euros 31 décembre 2021).

NOTE 11 COENTREPRISES ET AUTRES ACTIFS NON-COURANTS

11.1 Participations dans des entreprises associées

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ouverture	92 774	77 873
Quote-part de résultat des entreprises associées	12 697	5 156
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(7 057)	(1 208)
Variations de périmètre	23 678	8 986
Variations de change et autres ⁽¹⁾	(41 288)	1 967
CLÔTURE	80 804	92 774

(1) En octobre 2022, les titres de participation détenus dans une société mise en équivalence, ont fait l'objet d'un protocole de vente dont le dénouement devrait aboutir au cours du 4^e trimestre 2023. Conformément à IFRS 5, le Groupe a donc procédé au 31 décembre 2022 au reclassement des titres de cette société mise en équivalence sur une ligne intitulée « Actifs destinés à être cédés » pour un montant de 22 millions d'euros. Aucun impact significatif lié au reclassement et à l'évaluation de ces actifs à leur juste valeur n'a été comptabilisé en 2022.

11.2 Créances et autres actifs non-courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
Au 1^{er} janvier 2021	252 218	(13 042)	239 176
Acquisitions/Augmentations	168 669	(16 463)	152 206
Cessions/Diminutions	(33 023)	-	(33 023)
Variations de périmètre	(82 110)	-	(82 110)
Variations de change	8 418	(1 342)	7 076
Variation constatée en autres éléments du résultat global	5 853	(2 127)	3 726
Autres	(67 854)	44	(67 810)
Au 31 décembre 2021	252 171	(32 930)	219 241
Acquisitions/Augmentations	28 010	(1 060)	26 950
Cessions/Diminutions	(3 260)	21	(3 240)
Variations de périmètre	(1)	-	(1)
Variations de change	5 535	(1 486)	4 050
Variation constatée en autres éléments du résultat global	(12 443)	(9 701)	(22 144)
Autres	44 796	(1)	44 795
AU 31 DÉCEMBRE 2022	314 806	(45 155)	269 651
<i>Dont titres de participation</i>	<i>59 827</i>	<i>(12 246)</i>	<i>47 582</i>
<i>Dont prêts et créances ⁽¹⁾⁽²⁾</i>	<i>217 407</i>	<i>(32 909)</i>	<i>184 498</i>
<i>Dont instruments financiers (cf. note 16.1.1)</i>	<i>37 571</i>	<i>-</i>	<i>37 571</i>
AU 31 DÉCEMBRE 2022	314 806	(45 155)	269 651

(1) Ciplan :

Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée à hauteur des provisions constituées au titre des sinistres indemnisables dans les autres actifs non courants à hauteur de 40,8 millions d'euros à fin décembre 2022 (28 millions d'euros à fin décembre 2021) (cf. 15.2).

(2) Bharathi Cement :

Au 31 décembre 2022, un montant de 33,6 millions d'euros (y inclus intérêts), faisant l'objet de deux saisies conservatoires sur les comptes d'une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, dans le cadre d'une procédure d'enquête diligentée par les autorités administratives et judiciaires sur des faits antérieurs à l'entrée de Vicat à son capital, est comptabilisé dans les « autres créances non courantes ».

Pour mémoire, le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement fait l'objet d'une procédure d'enquête menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de l'année 2013, quatorze procès-verbaux présentant ses allégations. Parmi ceux-ci, quatre concernent également Bharathi Cement (le CBI enquête pour vérifier si les investissements faits par des investisseurs indiens dans cette société ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement). La procédure a d'abord donné lieu en 2015 à une inscription par « l'Enforcement Directorate » à hauteur de 950 millions de Roupies (environ 12 millions d'euros à l'origine) sur un compte bancaire de Bharathi Cement. En 2016, une saisie conservatoire de 1 530 millions de Roupies (environ 19 millions d'euros à l'origine) a été réalisée dans le cadre du procès-verbal relatif à la concession minière.

Bien que ces mesures ne soient pas de nature à entraver le fonctionnement de la société, cette dernière exerce ses recours auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes pour en contester le bien-fondé.

En juillet 2019, la cour d'appel de Delhi a invalidé la saisie conservatoire de 1 530 millions de Roupies, demandant la mise en place d'une garantie bancaire préalablement au remboursement des fonds. Cette décision a été confirmée le 27 avril 2022 par la Cour de Justice d'Hyderabad. L'« Enforcement Directorate » a fait appel auprès de la Cour Suprême indienne.

Ces saisies conservatoires ne préjugent pas de la décision sur le fond de l'affaire (enquête CBI) qui est toujours en phase d'instruction et n'a donné lieu à ce stade à aucune inculpation. La société n'a pas d'élément conduisant à conclure à l'existence d'un risque financier probable et évaluable.

Compte tenu de la lenteur de la procédure initiée en 2012, la créance relative à ces saisies conservatoires a été reclassée fin 2018 en « autres créances non courantes » (cf. note 12.3).

NOTE 12 ACTIFS CIRCULANTS**12.1 Stocks et en-cours****Méthode comptable****Stock et en-cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes

de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les encours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

Quotas d'émission

Il n'existe pas, à ce jour, dans le référentiel IFRS, de norme ou interprétation traitant spécifiquement des droits d'émission de gaz à effet de serre. À compter du 1^{er} janvier 2016, le Groupe a décidé de retenir la méthode préconisée par l'ANC depuis 2013, compatible avec les normes IFRS en vigueur (Règlement n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013), pour refléter le modèle économique des quotas, en supprimant notamment les impacts liés à la volatilité du cours des quotas.

Selon cette méthode, dès lors que les quotas sont destinés à remplir les obligations liées aux émissions (modèle production) :

- les quotas sont comptabilisés en stocks lors de leur acquisition (à titre gratuit ou onéreux). Ils sont sortis au fur et à mesure pour

couvrir les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la procédure de restitution ; ou

- à l'occasion de leur cession, et ne sont pas réévalués à la clôture ;
- une dette est comptabilisée à la clôture en cas de déficit de quotas.

Le Groupe ayant aujourd'hui essentiellement des quotas alloués gratuitement par l'État français dans le cadre des Plans Nationaux d'Affectation des Quotas, l'application de ces règles conduit donc à les enregistrer en stock pour une valeur nulle. Par ailleurs, des excédents étant à ce jour constatés par le Groupe, aucune dette n'est comptabilisée au bilan, et en l'absence de cession, aucun montant n'est comptabilisé au compte de résultat.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Matières premières et consommables	448 837	(28 659)	420 178	351 561	(29 560)	322 001
Encours, produits finis et marchandises	145 247	(4 630)	140 617	111 914	(4 672)	107 242
TOTAL	594 084	(33 289)	560 795	463 475	(34 232)	429 243

Les excédents de quotas de CO₂ reçus gratuitement sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle (correspondant à 4 495 milliers de tonnes à fin 2022 et 4 781 milliers de tonnes à fin 2021).

12.2 Créances clients et autres débiteurs

Méthode comptable

Les créances sont évaluées au coût amorti et sont comptabilisées à leur valeur nominale (montant initial de la facture). Les créances font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 (cf. note 16.2).

Les créances clients peuvent faire l'objet de cessions à des établissements bancaires. Dans ce cas, une analyse de l'opération est menée pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution.

Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus le cas échéant. Dans la situation inverse, les créances clients sont maintenues dans l'état de la situation financière consolidée.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clients et autres débiteurs	Provisions clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs net
Au 1^{er} janvier 2021	464 969	(24 095)	440 874
Augmentations	-	(4 976)	(4 976)
Diminutions avec utilisation	-	3 057	3 057
Variations de change	(9 330)	85	(9 245)
Variations de périmètre	(3 574)	(826)	(4 399)
Variations	10 460	448	10 908
Au 31 décembre 2021	462 526	(26 307)	436 219
Augmentations	-	(3 475)	(3 475)
Diminutions avec utilisation	-	4 887	4 887
Variations de change	(5 766)	(14)	(5 780)
Variations de périmètre	744	-	744
Variations	31 813	(192)	31 622
AU 31 DÉCEMBRE 2022	489 317	(25 101)	464 216
dont échu :			
■ depuis moins de 3 mois	99 826	(5 726)	94 100
■ depuis plus de 3 mois	23 105	(16 842)	6 263
dont non échu :			
■ à moins d'un an	364 899	(1 421)	363 478
■ à plus d'un an	1 489	(1 114)	375
AU 31 DÉCEMBRE 2022	489 319	(25 102)	464 216

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

Cession de créances en France et en Suisse

Au cours du quatrième trimestre 2022, le Groupe a procédé à une cession de créances sans recours à hauteur de 76 millions d'euros.

Cette cession concerne des créances initialement portées par des sociétés françaises du Groupe et dans une moindre mesure par une filiale Suisse. Conformément à la norme IFRS 9, les créances concernées sont décomptabilisées dans la mesure où les conditions contractuelles signées avec le factor font ressortir le transfert des flux de trésorerie au factor et le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à ces créances.

12.3 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Autres créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions autres créances	Total autres créances net
Au 1^{er} janvier 2021	64 367	4 634	84 064	(569)	152 496
Augmentations	-	-	-	(45)	(45)
Diminutions avec utilisation	-	-	-	102	102
Variations de change	(655)	62	958	(17)	348
Variations de périmètre	172	(507)	6 360	-	6 025
Autres mouvements	1 155	(269)	47 107	(444)	47 549
Au 31 décembre 2021	65 039	3 920	138 489	(973)	206 475
Augmentations	-	-	394	(158)	236
Diminutions avec utilisation	-	-	(418)	26	(392)
Variations de change	438	17	(4 456)	11	(3 989)
Variations de périmètre	857	-	1 670	-	2 527
Autres mouvements	(3 110)	265	2 715	(37)	(167)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	63 225	4 203	138 394	(1 132)	204 690
dont échu :					
■ depuis moins de 3 mois	2 836	2 252	25 494	(95)	30 487
■ depuis plus de 3 mois	844	11	5 073	(837)	5 092
dont non échu :					
■ à moins d'un an	49 956	1 939	92 170	(200)	143 865
■ à plus d'un an	9 589	-	15 657	-	25 246
AU 31 DÉCEMBRE 2022	63 225	4 203	138 394	(1 132)	204 690

NOTE 13 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

13.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Disponibilités	111 376	126 839
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme < 3 mois	392 221	400 554
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	503 597	527 393

13.2 Composition de la trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 13.1)	503 597	527 393
Découverts bancaires	(32 251)	(96 951)
TRÉSORERIE NETTE	471 347	430 442

NOTE 14 CAPITAL SOCIAL

Méthode comptable

Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 642 739 actions détenues en propre au 31 décembre 2022 (723 505 au 31 décembre 2021) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35 % dans Vicat en 2007. La société est principalement détenue et contrôlée par la holding Parfininco.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2022 au titre de l'exercice 2021 s'est élevé à 1,65 euro par action soit au total 74 085 milliers d'euros, comparativement au dividende de 1,50 euro par action versé en 2021 au titre de l'exercice 2020 pour un de total 67 350 milliers d'euros. Le dividende proposé par

le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1,65 euro par action, soit au total 74 085 milliers d'euros.

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres d'autocontrôle. Ce résultat net par action et ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives comme le sont les actions gratuites (cf. note 5).

Depuis le 30 juin 2018, et pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Oddo BHF (Natixis Securities auparavant).

Pour sa mise en œuvre, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité : 20 000 titres Vicat et 3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 64 013 titres Vicat et 1 508 milliers d'euros.

NOTE 15 PROVISIONS

15.1 Avantages au personnel

Méthode comptable

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités, etc.).

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe.

Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives et la législation en vigueur.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte tenu du mécanisme de « l'asset ceiling ». En cas d'excédent d'actif (régime surfinancé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

Dans le cadre de la comptabilisation des écarts actuariels, en application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro ces derniers liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

Estimations, hypothèses et jugements

L'évaluation de la valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi, dans le cadre des régimes à prestation définis, dépend des hypothèses actuarielles, qu'elles soient démographiques et financières, retenues par le Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés conformément aux principes édictés par la norme IAS 19 Révisée, soit par référence à un taux de marché à la date de clôture, fondé sur le rendement des obligations d'entreprise de haute qualité mises au sein de la zone

monétaire concernée. Ils sont déterminés sur la base de courbes de taux élaborées par des experts externes à partir de panels d'obligations publiques notées AA.

Lorsque le marché des obligations privées d'une zone n'est pas suffisamment liquide, la norme IAS 19 Révisée préconise d'utiliser comme référence les obligations d'état.

Dans tous les cas, les indices de référence utilisés sont de durée comparable à celle des engagements.

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	37 543	45 299
Autres avantages	48 812	63 230
Total provisions retraites et autres avantages	86 355	108 529
Actifs des régimes	-	(719)
PASSIF NET	86 355	107 810

Description des principaux régimes du Groupe

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont, pour la plupart, préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs. Plus précisément, les principaux régimes à prestation définie à l'échelle du Groupe se présentent de la manière suivante :

- **France** : dans les filiales françaises, il existe plusieurs dispositifs relatifs aux engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi. Il s'agit, d'une part, de plans d'indemnités de départ à la retraite, ouverts à l'ensemble des salariés, dont le montant correspond à la moyenne du salaire mensuel brut des 12 derniers mois, calculé au prorata de l'ancienneté dans le groupe et aux spécificités relatives à la convention collective à laquelle sont rattachés les salariés. D'autre part, des plans de médailles du travail prévoient le versement d'une somme forfaitaire récompensant l'ancienneté des salariés selon les échelons suivants : 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans.

La durée des plans est estimée à 10 ans pour les filiales françaises.

- **Aux États-Unis** : les plans de retraite sont affiliés à des fonds de pension indépendants en charge de collecter et d'investir les cotisations. Les prestations sont versées en cas de départ à la retraite, d'invalidité ou de décès.

La durée des plans est estimée à 14 ans pour les filiales américaines. Outre les pensions de retraite, les salariés bénéficient également de plans de prévoyances santé, postérieurs à l'emploi, qui couvrent un large panel de frais médicaux (consultations, dentiste, ophtalmologie, etc.). Les prestations accordées dépendent des notations et de l'âge de renouvellement.

- **En Suisse** : les plans couvrent des prestations versées au titre des départs à la retraite, en cas de licenciement, d'invalidité ou de décès, sous forme de rente ou de capital. La collecte et la gestion des contributions des employeurs et des employés sont confiées à une fondation dédiée.

La durée des plans est estimée à 12 ans pour les filiales suisses.

La durée moyenne de l'ensemble des régimes est de 11 ans. Le montant des cotisations qu'il est prévu de verser aux régimes au cours du prochain exercice s'élève à 11 millions d'euros.

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	362 448	48 812	411 260	398 795	63 230	462 024
Juste valeur des actifs des régimes	(388 168)	-	(388 168)	(407 531)	-	(407 531)
Situation nette	(25 720)	48 812	23 092	(8 736)	63 230	54 493
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	63 263	-	63 263	53 317	-	53 317
PASSIF NET	37 543	48 812	86 355	44 581	63 230	107 810

Composante de la charge annuelle nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	2022			2021		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(10 042)	(2 683)	(12 725)	(12 678)	(2 350)	(15 028)
Coût financier	(4 415)	(2 010)	(6 425)	(3 348)	(1 855)	(5 203)
Produit d'intérêts sur actifs	2 946	-	2 946	2 067	-	2 067
Réductions et liquidation	(632)	-	(632)	6 734	(127)	6 607
Total charge avec impact compte de résultat	(12 143)	(4 694)	(16 836)	(7 225)	(4 332)	(11 557)
Écart actuariels sur actifs de couverture	(39 940)	-	(39 940)	(10 124)	-	(10 124)
Écart d'expérience	(21 644)	3 161	(18 483)	(3 545)	5 523	1 977
Écart d'hypothèses démographiques	1 049	(327)	722	8 081	1 345	9 426
Écart d'hypothèses financières	71 355	16 995	88 350	3 857	2 214	6 071
Total charge avec impact autres éléments du résultat global	10 820	19 829	30 649	(1 731)	9 081	7 350
TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE	(1 323)	15 135	13 813	(8 957)	4 749	(4 208)

Variation des actifs financiers de couverture des régimes

Régimes de retraites et IFC	2022	2021
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	407 531	464 627
Produit d'intérêts sur actifs	2 946	2 067
Cotisations payées	11 026	15 722
Différences de conversion	20 093	19 430
Prestations payées	(20 129)	9 181
Variation de périmètre	-	(139 832)
Gains et pertes actuariels	(33 299)	36 336
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	388 168	407 531

Analyse des actifs de couverture par nature et pays au 31 décembre 2022

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	0,8 %	-	-	2 620
Instruments de capitaux propres	-	25,8 %	-	-	86 602
Instruments de dettes	-	30,5 %	-	-	102 391
Biens immobiliers	-	29,6 %	-	-	99 367
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	100 %	0,1 %	100 %	100 %	52 241
Autres	-	13,4 %	-	-	44 947
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	388 168
ACTIFS DE COUVERTURE (en milliers d'euros)	25	336 150	50 266	1 727	388 168

Variation du passif net

(en milliers d'euros)	2022			2021		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Passif net au 1^{er} janvier	44 579	63 231	107 810	47 210	65 509	112 719
Charge de l'exercice	1 323	(15 135)	(13 813)	8 957	(4 749)	4 208
Cotisations payées	(6 589)	-	(6 589)	(9 603)	-	(9 603)
Différences de conversion	199	3 921	4 120	145	5 039	5 184
Prestations payées par l'employeur	(2 008)	(2 984)	(4 992)	(2 276)	(2 568)	(4 844)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres	39	(220)	(181)	146	-	146
PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE	37 543	48 812	86 355	44 579	63 231	107 810

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2022	3,8 %	2,3 % à 3,5 %	5,3 %	7,4 % à 10 %	18,0 %
2021	1,0 %	0,3 % à 1 %	3,0 %	6,2 % à 18,5 %	4,5 % à 15 %
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2022	-	-	6,84 % à 4,5 %	-	-
2021	-	-	6,65 % à 4,5 %	-	-

Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2022 correspondant à une variation de +/-50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement -21 et +23,3 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2022 correspondant à une variation de +/-1 % du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement -5,4 et +6,5 millions d'euros.

15.2 Autres provisions

Méthode comptable

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées pour la plupart au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque son effet est significatif, enregistrée en résultat financier.

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques ⁽¹⁾	Autres charges	Total
Au 1^{er} janvier 2021	59 268	522	60 834	9 663	130 286
Augmentations	4 898	39	9 789	1 798	16 524
Diminutions avec utilisation	(5 162)	(106)	(24 477)	(4 584)	(34 329)
Variations de change	2 006	21	1 061	361	3 449
Variations de périmètre	204	-	(424)	(247)	(471)
Autres mouvements	(3)	1	(105)	1	(104)
Au 31 décembre 2021	61 210	476	46 678	6 992	115 355
Augmentations	4 629	-	24 257	4 369	33 255
Diminutions avec utilisation	(3 506)	-	(11 027)	(545)	(15 078)
Diminutions sans utilisation	-	-	-	(786)	(786)
Variations de change	1 835	23	2 122	(1 166)	2 815
Autres mouvements	340	-	102	(21)	422
AU 31 DÉCEMBRE 2022	64 508	500	62 132	8 844	135 983
dont à moins d'un an	31	-	6 907	5 632	12 570
dont à plus d'un an	64 477	500	55 225	3 212	123 413

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat au 31 décembre 2022	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	16 092	-
Résultat hors exploitation	17 163	(786)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2022 :

- Un montant global de provisions constatées dans les comptes de Ciplan (Brésil) à hauteur de 35,2 millions d'euros (20,7 millions d'euros au 31 décembre 2021) concernant majoritairement :
 - des litiges fiscaux liés principalement à des crédits d'impôts (ICMS) imputables sur les droits d'importation liés à l'achat de coke et diesel pour les besoins de la production, et contestés par l'administration fiscale (21,6 millions d'euros),
 - des litiges sociaux et prud'homains à la suite du départ d'anciens salariés (1,8 million d'euros),
 - des litiges civils portant sur des amendes et réclamations contestées par la société (0,5 million d'euros),
 - du litige minier (11,4 millions d'euros).

Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de ses partenaires brésiliens pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée dans les autres actifs non courants à hauteur de 40,8 millions d'euros (voir note 11.2), au titre d'une part des sinistres indemnifiables comptabilisés en provision pour un montant de 34,1 millions d'euros (20,2 au 31 décembre 2021) et d'autre part, au titre de contributions fiscales comptabilisées en dettes fiscales supérieures à 1 an (6,7 millions d'euros).

- Un montant de 13,9 millions d'euros (12,9 millions d'euros au 31 décembre 2021) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.
- Le solde résiduel des autres provisions pour risques s'élevant à 13 millions d'euros au 31 décembre 2022 (13,1 millions d'euros au 31 décembre 2021) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

NOTE 16 ENDETTEMENT NET ET INSTRUMENTS FINANCIERS**16.1 Dettes financières nettes et options de ventes**

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2022 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes financières à plus d'un an	1 658 657	1 274 493
Options de vente à plus d'un an	14 116	16 941
Obligations locatives à plus d'un an	161 045	159 883
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 833 817	1 451 317
Instruments financiers actif à plus d'un an – cf. note 11	(37 571)	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN	1 796 246	1 451 317
Dettes financières à moins d'un an	242 161	371 119
Obligations locatives à moins d'un an	47 537	55 502
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	289 698	426 621
Instruments financiers actif à moins d'un an ⁽¹⁾	(1 527)	(15 892)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN	288 171	410 729
Total des dettes financières nets d'instruments financiers actif ⁽¹⁾	2 070 302	1 845 105
Total des options de vente	14 116	16 941
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF	2 084 417	1 862 046

(1) Au 31 décembre 2022, les instruments financiers actifs (39 millions d'euros au 31 décembre 2022) sont présentés dans les actifs non courants (cf. note 11.2.) pour la part supérieure à 1 an (37,7 millions d'euros au 31 décembre 2022) et dans les autres créances pour la part inférieure à un an (1,3 million d'euros au 31 décembre 2022).

La variation par nature des dettes financières nettes et options de vente s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dettes financières et options de vente > 1 an	Instruments financiers actif > 1 an	Obligations locatives > 1 an	Dettes financières et options de vente < 1 an	Instruments financiers actif < 1 an	Obligations locatives < 1 an	Total
Au 1^{er} janvier 2021	1 270 162	(7 115)	157 563	165 375	(300)	47 382	1 633 067
Émissions	257 919	-	55 926	73 524	-	6 052	393 421
Remboursements	(130 584)	-	(11 141)	(9 538)	-	(41 822)	(193 085)
Variations de change	1 856	-	3 429	(10 877)	1 154	(2 048)	(6 486)
Variations de périmètre	1 048	-	3 113	369	-	86	4 616
Autres mouvements	(108 967)	7 115	(49 007)	152 266	(16 746)	45 852	30 513
Au 31 décembre 2021	1 291 434	-	159 883	371 119	(15 892)	55 502	1 862 046
Émissions	419 811	-	48 390	42 387	-	7 394	517 981
Remboursements	(9 624)	-	(13 743)	(128 703)	-	(44 671)	(196 741)
Variations de change	5 332	-	1 520	(25 282)	601	(437)	(18 265)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(34 180)	(37 571)	(35 005)	(17 360)	13 764	29 749	(80 603)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 672 772	(37 571)	161 045	242 161	(1 527)	47 537	2 084 417

▼ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Endettement brut	2 070 302	1 845 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 13.1)	(503 597)	(527 393)
ENDETTEMENT NET	1 566 705	1 317 712

16.1.1. Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégories et échéances

Au 31 décembre 2022 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2023	2024	2025	2026	2027	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 783 092	167 717	241 008	700 896	146 297	1 383	525 790
<i>Dont instruments financiers Actif</i>	<i>(39 098)</i>	<i>(1 527)</i>	<i>(7 703)</i>	-	<i>(5 665)</i>	<i>(21 843)</i>	<i>(2 360)</i>
<i>Dont instruments financiers Passif</i>	<i>675</i>	<i>316</i>	<i>71</i>	-	<i>55</i>	<i>211</i>	<i>22</i>
Emprunts et dettes financières divers	25 644	19 933	3 308	564	773	773	295
Obligations locatives	208 580	47 537	33 136	23 589	17 762	12 220	74 337
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	52 986	52 986	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES	2 070 302	288 172	277 452	725 049	164 832	14 375	600 422
<i>dont billets de trésorerie</i>	<i>438 500</i>	-	-	<i>438 500</i>	-	-	-

Au 31 décembre 2021 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2022	2023	2024	2025	2026	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 491 475	220 861	23 869	187 728	568 269	159 859	330 889
<i>Dont instruments financiers Actif</i>	<i>(15 892)</i>	<i>(15 892)</i>	-	-	-	-	-
<i>Dont instruments financiers Passif</i>	<i>2 007</i>	<i>2 007</i>	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	19 951	16 288	1 316	-	2 071	-	276
Obligations locatives	215 385	55 502	33 679	23 116	17 713	12 817	72 559
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	118 294	118 294	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES	1 845 105	410 944	58 865	210 844	588 052	172 676	403 724
<i>Dont billets de trésorerie</i>	<i>550 000</i>	-	-	-	<i>550 000</i>	-	-

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des lignes bilatérales renouvelables au Sénégal et en Turquie, de dettes IFRS 16, ainsi que des soldes créditeurs de banque.

Réconciliation des dettes financières avec le tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Variation monétaire			Variation non monétaire		Autres mouvements	Total
	Ouverture	Émissions	Remboursements	Variation de change	Variation de périmètre		
Dettes financières et options de vente > 1 an	1 270 162	257 919	(130 584)	1 856	1 048	(108 967)	1 291 434
Instruments financiers actif > 1 an	(7 115)	-	-	-	-	7 115	-
Obligations locatives > 1 an	157 563	-	(11 141)	3 429	3 113	6 919	159 883
Dettes financières et options de vente < 1 an	165 375	73 524	(9 538)	(10 877)	369	152 266	371 119
Instruments financiers actif < 1 an	(300)	-	-	1 154	-	(16 746)	(15 892)
Obligations locatives < 1 an	47 382	-	(41 822)	(2 048)	86	51 904	55 502
Au 31 décembre 2021	1 633 067	331 442	(193 085)	(6 486)	4 616	92 491	1 862 046
Dettes financières et options de vente > 1 an	1 291 434	419 811	(9 624)	5 332	-	(34 180)	1 672 772
Instruments financiers actif > 1 an	-	-	-	-	-	(37 571)	(37 571)
Obligations locatives > 1 an	159 883	-	(13 743)	1 520	-	13 384	161 045
Dettes financières et options de vente < 1 an	371 119	42 387	(128 703)	(25 282)	-	(17 360)	242 161
Instruments financiers actif < 1 an	(15 892)	-	-	601	-	13 764	(1 527)
Obligations locatives < 1 an	55 502	-	(44 671)	(437)	-	37 143	47 537
AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 862 046	462 197	(196 741)	(18 265)	-	(24 819)	2 084 418

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swap de devises) <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Euro	1 624 715	1 370 835
Dollar américain	38 201	42 258
Livre turque	58 426	40 506
Franc CFA	124 571	148 715
Franc suisse	103 943	68 681
Ouguiya mauritanien	5 274	3 562
Livre égyptienne	30 364	92 064
Roupie indienne	34 288	34 300
Tengué Kazakh	288	379
Real Brésilien	50 231	43 806
TOTAL	2 070 302	1 845 105

Selon le taux <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Taux fixe	1 020 965	957 571
Taux variable	1 049 336	887 534
TOTAL	2 070 302	1 845 105

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2022 est de 3,56 %, en hausse par rapport au 31 décembre 2021, 3,12 %. La maturité moyenne de la dette au 31 décembre 2022 est égale à 4,9 ans, stable par rapport au 31 décembre 2021.

16.1.2. Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Méthode comptable

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1^{er} janvier 2010 ;

- en diminution des capitaux propres – part du Groupe – pour les options émises après le 1^{er} janvier 2010.

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat – part du Groupe – reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

Hypothèses, estimations et jugements

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1^{er} janvier 2010) ;
- soit en contrepartie des capitaux propres – part du Groupe – (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Au 31 décembre 2022, plusieurs accords entre Vicat et les actionnaires minoritaires de plusieurs filiales comportent des options de vente exerçables à tout moment. Ces options de vente s'élèvent à 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspondent à la valeur actualisée du prix d'exercice de ces dernières.

16.2 Instruments financiers

Méthode comptable

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d'une part sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention.

En pratique, pour le Groupe Vicat, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- les actifs financiers évalués au coût amorti, dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances ;

- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre ;

- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres

financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement.

Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et *caps* de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée ;
- l'efficacité de la relation est démontrée dès la qualification en couverture de l'instrument, puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé

ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecteraient le résultat net présenté ;

- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la réévaluation à la juste valeur du risque couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

Hypothèses, estimations et jugements

Actifs financiers

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par

titre. Pour certains titres non consolidés non cotés, la méthode du coût a cependant été maintenue dans la mesure où elle constitue la meilleure approximation disponible de la juste valeur.

Instruments dérivés et relations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan et sont estimés à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des *swaps* de taux, *swaps* de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés a été estimé en retenant une exposition au défaut calculée selon la méthode des « add-ons forfaitaires », une perte en cas de défaut de 40 % et une probabilité de défaut déterminée à partir des ratings des banques ou de celui estimé du Groupe. L'impact sur la juste valeur n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

▼ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au cours de l'exercice 2022, la dégradation de l'environnement macroéconomique fortement marqué par le retour de l'inflation n'a pas remis en cause la politique de gestion des risques relatifs aux instruments financiers. Le Groupe Vicat a continué sans difficulté à gérer ses instruments de couverture et son risque de liquidité durant tout l'exercice comme en témoignent les éléments ci-dessous :

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2022 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	USD	EUR	CHF
Actifs	196 074	89 134	86 353
Passifs et commandes engagées	(206 246)	(112 424)	(6 768)
Position nette avant gestion	(10 172)	(23 290)	79 585
Couvertures	(12 659)	3 500	(84 493)
Position nette après gestion	(22 831)	(19 790)	(4 908)

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impact en résultat avant impôt ⁽¹⁾	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt ⁽²⁾
Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt	(6 600)	(435)
Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt	6 098	435

(1) Un montant de signe positif correspond à une baisse des frais financiers.

(2) Un montant de signe négatif correspond à une baisse de la dette.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 370 millions d'euros au 31 décembre 2022 (462 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 550 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, le montant des billets émis s'élève à 439 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis, et ainsi couverts contre l'impossibilité de les placer sur le marché, et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre le dollar US s'élève, en contrevalet euros, à 0,2 million d'euros.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de *caps* sur des durées d'origine de 5, 7 et 10 ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe a procédé à la documentation de certains de ces *caps* en couverture de flux de trésorerie en date du 1^{er} juillet 2022 et a appliqué le traitement comptable associé à ce type de relation de couverture (cf. méthode comptable). Cette requalification s'est principalement traduite sur la période par :

- une charge de -1,9 million d'euros en résultat financier correspondant à l'amortissement de la juste valeur des CAP reconnue au compte de résultat au 30 juin 2022 pour une valeur de +16,6 millions d'euros ;
- une variation de la juste valeur de ces instruments à hauteur de 13 millions d'euros comptabilisés en capitaux propres (autres éléments du résultat global).

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du groupe, du faible niveau de « gearing » (53,8 %) et de « leverage » (2,75), et de la liquidité du bilan du groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la

situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2022, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2022 :

	Valeur nominale (en devise)	Valeur nominale (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Maturité résiduelle		
				< 1 an (en euros)	1-5 ans (en euros)	> 5 ans (en euros)
<i>(en milliers de devises)</i>						
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE ^(A)						
Instruments de taux d'intérêt						
■ Caps Euro	714 500 €	714 500	38 794	1 503	34 907	2 384
INSTRUMENTS DE CHANGE ^(A)						
Couverture du risque de change sur financements intra-groupe						
■ VAT \$	193 000 \$	180 949	77	77		
■ VAT CHF	83 200 CHF	84 493	(170)	(170)		
TOTAL		979 942	38 701	1 410	34 907	2 384

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2022 :

	31 décembre 2022
<i>(en millions d'euros)</i>	
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	-
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	38,7
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables (cf. note 11)	47,6

NOTE 17 PASSIFS CIRCULANTS

17.1 Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ouverture	459 647	375 329
Variations	89 571	88 335
Variations de change	(8 821)	(1 464)
Variations de périmètre	3	(2 455)
Autres mouvements	(27)	(98)
CLÔTURE	540 374	459 647

17.2 Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes sociales	83 556	76 547
Dettes fiscales	92 815	71 602
Autres dettes et comptes de régularisation	108 010	126 558
TOTAL	284 381	274 707

NOTE 18 FLUX DE TRÉSORERIE

18.1 Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2022 par le Groupe se sont élevés à 357 millions d'euros contre 439 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Cette diminution des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2022 et 2021 provient principalement de la

variation du besoin en fonds de roulement de -55 millions d'euros par rapport à 2021, induite par la hausse de l'activité ainsi que par la hausse du coût d'approvisionnement des matières premières et de la diminution de la capacité d'autofinancement pour -27 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	BFR 1 ^{er} janvier 2021	Variation BFR	Autres variations	BFR 31 décembre 2021	Variation BFR	Autres variations	BFR 31 décembre 2022
Stocks	354 937	93 682	(19 376)	429 243	138 032	(6 481)	560 794
Autres éléments de BFR	(45 662)	(45 008)	3 179	(87 491)	(33 900)	32 865	(88 526)
BFR	309 275	48 674	(16 197)	341 752	104 132	26 384	472 268

18.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2022 par le Groupe se sont élevés à -478 millions d'euros contre -443 millions d'euros en 2021.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements nets effectués pour les investissements industriels (408 millions d'euros en 2022 et 376 millions d'euros en 2021) correspondant pour l'essentiel, en 2022 et en 2021, à des investissements réalisés aux États-Unis, au Sénégal et en France.

Acquisitions/cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition/cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2022 se sont traduites par un décaissement global de -45 millions d'euros. Les principaux décaissements de la période sont liés à des acquisitions des participations majoritaires en Turquie et en France ainsi que à l'acquisition des intérêts minoritaires d'une filiale brésilienne.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Méthode comptable

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction Générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux zones géographiques et aux activités.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des six zones géographiques suivantes dans lesquelles le Groupe exerce ses activités et qui peuvent regrouper, comme le permet la norme IFRS 8, les pays présentant des similitudes :

- la France ;
- la zone Europe (hors France) regroupant la Suisse et l'Italie ;
- la zone Amériques regroupant les États-Unis et le Brésil ;
- la zone Asie regroupant l'Inde et le Kazakhstan ;
- la zone Méditerranée composée de la Turquie et de l'Égypte ;
- la zone Afrique, réunissant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Cette organisation par zones géographiques permet d'appréhender la nature et les impacts financiers des environnements économiques dans lesquels le Groupe opère et traduit bien son organisation matricielle ainsi que la prédominance des aspects géographiques dans les analyses stratégiques présentées à la Direction Générale. Une information additionnelle plus synthétique est présentée par secteurs d'activité.

Les indicateurs de gestion présentés au titre de ces secteurs opérationnels ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction Générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT courant, actifs non courants, Capitaux nets investis, Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Information par secteur géographique

L'information relative aux zones géographiques est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2022 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	Total
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 217 775	391 328	859 532	499 958	374 081	345 293	3 687 966
Éliminations inter-pays	(40 299)	(3 280)	-	(94)	-	(2 231)	(45 903)
Chiffre d'affaires consolidé	1 177 476	388 048	859 532	499 864	374 081	343 062	3 642 063
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	171 803	85 250	135 001	98 305	43 799	35 962	570 120
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	75 101	50 950	72 212	64 328	19 806	2 068	284 465
Bilan							
Total des actifs non courants	3 379 593	558 510	784 174	(396 812)	(66 640)	357 675	4 616 499
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	934 496	553 543	1 060 014	645 295	386 731	631 963	4 212 041
Autres informations							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	143 015	36 330	164 769	26 854	26 389	84 740	482 098
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(95 642)	(33 931)	(61 788)	(33 882)	(23 536)	(31 868)	(280 649)
Effectif moyen	3 282	711	2 216	1 227	1 352	957	9 745

31 décembre 2021 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	Total
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 105 336	396 295	671 935	428 010	228 377	341 222	3 171 176
Éliminations inter-pays	(31 359)	(2 761)	-	(80)	-	(14 036)	(48 236)
Chiffre d'affaires consolidé	1 073 977	393 534	671 935	427 930	228 377	327 186	3 122 940
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	201 096	88 959	139 624	121 648	3 152	64 639	619 118
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	117 693	55 294	83 638	88 137	(14 743)	29 903	359 922
Bilan							
Total des actifs non courants	848 356	643 387	1 109 531	701 396	269 113	535 501	4 107 283
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	898 022	573 217	942 014	729 171	290 384	573 678	4 006 486
Autres informations							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	133 818	38 913	175 447	20 945	19 013	67 663	455 797
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(88 996)	(34 645)	(53 429)	(32 300)	(16 817)	(32 262)	(258 449)
Effectif moyen	3 071	725	2 161	1 216	1 353	950	9 476

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

Informations par activité

31 décembre 2022 <i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 296 140	1 398 356	454 016	4 148 512
Éliminations intersecteurs	(331 787)	(35 697)	(138 965)	(506 449)
Chiffre d'affaires consolidé	1 964 353	1 362 659	315 051	3 642 063
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	411 282	131 600	27 238	570 120
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	232 577	41 608	10 280	284 465
Bilan				
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	3 034 185	1 005 667	172 190	4 212 041

31 décembre 2021 <i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 913 585	1 191 065	452 993	3 557 644
Éliminations intersecteurs	(281 063)	(32 849)	(120 791)	(434 703)
Chiffre d'affaires consolidé	1 632 522	1 158 216	332 202	3 122 940
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	456 217	133 308	29 594	619 118
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	300 016	48 883	11 024	359 922
Bilan				
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 841 342	951 101	214 043	4 006 486

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2022 ont été les suivantes :

M. Guy Sidos : 1 695 626 euros et M. Didier Petetin : 527 455 euros.

Ces sommes correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, pour compenser partiellement la perte du régime de retraite surcomplémentaire (« article 39 »), un plan d'attribution

gratuite d'actions (« AGA ») a été mis en place au cours de l'exercice 2021. Les deux mandataires susvisés en ont été bénéficiaires, ainsi que les quelques cadres qui avaient le bénéfice de ce régime de retraite surcomplémentaire. Au titre de ce plan d'AGA, au cours de l'exercice 2022, M. Guy Sidos a acquis 13 078 actions au cours de 30,55 euros et M. Didier Petetin a acquis 824 actions au cours de 30,55 euros.

En dehors de ce plan d'AGA, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés ; en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

NOTE 20 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 19, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement

ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur les périodes présentées, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2022 et 2021 est la suivante par nature de partie liée :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	4 251	2 689	5 518	972	3 359	1 424	3 542	2 294
Autres parties liées	-	1 224	-	120	29	1 200	1	-
TOTAL	4 251	3 913	5 518	1 092	3 388	2 624	3 543	2 294

NOTE 21 HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes de l'exercice 2022 de la société Vicat S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

2022 <i>(en milliers d'euros)</i>	KPMG Audit		Wolff & associés		Autres	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
AUDIT						
Certification des comptes individuels et consolidés	1 051	45 %	441	19 %	866	37 %
■ Vicat SA	337	59 %	231	41 %	-	-
■ Entités contrôlées	714	40 %	210	12 %	866	48 %
Services autres que la certification des comptes	8	21 %	12	31 %	18	47 %
■ Vicat SA	-	-	1	100 %	-	-
■ Entités contrôlées	8	22 %	11	30 %	18	49 %
Sous-total Audit	1 059	44 %	453	19 %	884	37 %
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal, social et autres	3	1 %	-	-	406	99 %
Sous-total Autres prestations	3	1 %	-	-	406	99 %
TOTAL	1 062	38 %	453	16 %	1 290	46 %

NOTE 22 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022.

NOTE 23 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Intégration globale : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2022	31 décembre 2021
VICAT	France	L'Isle d'Abeau	-	-
AGENCY BULK CHARTERING VICAT	France	Nantes	49,99	49,99
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	France	L'Isle d'Abeau	49,98	49,98
LES ATELIERS DU GRANIER	France	Chapareillan	99,98	99,98
BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR	France	Nice	(1)	99,97
BÉTON VICAT	France	L'Isle d'Abeau	99,98	99,98
BÉTON TRAVAUX	France	L'Isle d'Abeau	99,98	99,98
CARRIÈRE DE BELLECOMBES	France	L'Isle d'Abeau	(1)	99,97
CENTRE D'ÉTUDE DES MATÉRIAUX ET DES BÉTONS	France	Fillinges	79,99	79,99
DELTA POMPAGE	France	Chambéry	99,98	99,98
GRANULATS VICAT	France	L'Isle d'Abeau	99,98	99,98
PARFICIM	France	L'Isle d'Abeau	100,00	100,00
SATMA	France	L'Isle d'Abeau	100,00	100,00
SATM	France	Chambéry	99,98	99,98
SIGMA BÉTON	France	L'Isle d'Abeau	99,99	99,99
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	France	L'Isle d'Abeau	99,98	99,98

(1) Entités fusionnées.

Intégration globale : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2022	31 décembre 2021
CIPLAN	Brésil	Brasilia	76,18	74,13
VICAT BRASIL	Brésil	Brasilia	100,00	100,00
SINAI CEMENT COMPANY	Égypte	Le Caire	67,18	56,20
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	Kazakhstan	Almaty	90,00	90,00
MYNARAL TAS COMPANY LLP	Kazakhstan	Almaty	90,00	90,00
BUILDERS CONCRETE	États-Unis d'Amérique	California	100,00	100,00
KIRKPATRICK	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY INC	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	États-Unis d'Amérique	California	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	États-Unis d'Amérique	California	100,00	100,00
WALKER CONCRETE	États-Unis d'Amérique	Georgia	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	Italie	Genova	100,00	100,00
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI	Mali	Bamako	94,90	94,90
GECAMINES	Sénégal	Thies	100,00	100,00
POSTOUDIOKOUL	Sénégal	Rufisque (Dakar)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	Sénégal	Rufisque (Dakar)	99,90	99,90

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2022	31 décembre 2021
ALTOIA AG	Suisse	Olten (Solothurn)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG	Suisse	Aebisholz (Soleure)	100,00	100,00
BÉTON AG BASEL	Suisse	Bale	100,00	100,00
BÉTON AG INTERLAKEN	Suisse	Interlaken (Bern)	75,42	75,42
BETONPUMPEN OBERLAND AG	Suisse	Wimmis (Bern)	82,46	82,46
EMME KIES + BÉTON AG	Suisse	Lützelflüh (Bern)	66,67	66,67
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	Suisse	Zuchwil (Solothurn)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	Suisse	Langenthal (Bern)	81,17	81,17
FRISCHBETON THUN	Suisse	Thoune (Bern)	53,48	53,48
KIESTAG STEINIGAND AG	Suisse	Wimmis (Bern)	98,55	98,55
KIESWERK NEUENDORF	Suisse	Neuendorf (Soleure)	50,00	50,00
SABLES + GRAVIERS TUFFIÈRE SA	Suisse	Hauterive (Fribourg)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	Suisse	Frutigen (Bern)	98,55	98,55
SOLOTHURNER ENTSORGUNGS GESELLSCHAFT	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	100,00	100,00
SONNEVILLE AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER BÉTON JURA SA	Suisse	Belprahon (Bern)	84,81	84,81
VIGIER BÉTON KIES SEELAND AG	Suisse	Lyss (Bern)	100,00	100,00
VIGIER BÉTON MITTELLAND AG	Suisse	Feldbrunnen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER BÉTON ROMANDIE SA	Suisse	St. Ursen (Fribourg)	100,00	100,00
VIGIER BÉTON SEELAND JURA AG	Suisse	Safnern (Bern)	94,24	94,24
VIGIER CEMENT AG	Suisse	Pery (Bern)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER RAIL	Suisse	Müntschemier (Bern)	100,00	100,00
VIGIER TRANSPORT AG (ex-GRANDY)	Suisse	Langendorf (Soleure)	100,00	100,00
VITRANS AG	Suisse	Pery (Bern)	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	Turquie	Ankara	91,60	91,60
BASTAS HAZIR BÉTON	Turquie	Ankara	91,60	91,60
BIKILTAS	Turquie	Konya	100,00	(1)
KONYA CIMENTO	Turquie	Konya	83,08	83,08
KONYA HAZIR BÉTON	Turquie	Konya	83,08	83,08
TAMTAS	Turquie	Ankara	100,00	100,00
MAURICIM	Mauritanie	Nouakchott	100,00	100,00
BHARATHI CEMENT	Inde	Hyderabad	51,02	51,02
KALBURGI CEMENT	Inde	Hyderabad	99,99	99,99

(1) Entité en mise en équivalence au 31 décembre 2021.

Mise en équivalence : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2022	31 décembre 2021
ALTèreNATIVE	France	L'Isle d'Abeau	49,99	49,99
BIOVAL	France	L'Isle d'Abeau	39,99	39,99
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	France	Épervans	33,28	33,28
DRAGAGES ET CARRIÈRES	France	Épervans	49,98	49,98
SABLIÈRES DU CENTRE	France	Les Martres d'Artière	49,99	49,99
SCI ABBE CALES	France	Chambéry	69,99	69,99
EST LYONNAIS GRANULATS	France	Dijon	33,33	33,33

Mise en équivalence : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2022	31 décembre 2021
HYDROELECTRA	Suisse	Au (St. Gallen)	50,00	50,00
GRAVIÈRE DE LA-CLAIÉ-AUX-MOINES	Suisse	Savigny	35,00	
PROBETON	Suisse	Vernier	50,20	50,20
SILO TRANSPORT AG	Suisse	Bern	50,00	50,00
SINAI WHITE CEMENT	Égypte	Le Caire	17,06	14,27
PLANALTO	Brésil	Brasilia	37,33	36,32
BIKILTAS ENERJİ PETROL MADENCİLİK İNŞAAT AS	Turquie	Selcuklu/Konya	(1)	50,00

(1) Entité passée en Intégration Globale.